

12 Juin 2014

1/ Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes, pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique et de l'adhésion à ce groupement

Le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la commune à un groupement de commandes créé au sein du Syndicat d'Electricité, pour l'achat de gaz naturel et d'électricité. Cette décision a pour objectif de répondre à l'obligation pour les collectivités de mettre en concurrence désormais les fournisseurs de gaz et d'électricité.

2/ Composition de la commission des impôts directs

Comme à chaque renouvellement de mandat, le conseil municipal a dressé une liste de 32 commissaires qui seront proposés à la Direction des Services Fiscaux afin de composer la commission communale des impôts directs. 16 membres seulement seront retenus par la Direction des Services Fiscaux.

3/ Transfert dans le domaine public des voies des lotissements – Impasse de la Chapelle et Mumasolène

Le conseil municipal a approuvé la réalisation d'une procédure de nature à effectuer le transfert des voies des lotissements Impasse de la Chapelle et Mumasolène dans le domaine public de la commune.

4/ réalisation d'un prêt GAIA contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'opérations d'acquisition foncière rue de Touraine et au lieudit « Le Clos des Armollières » sur la commune de Tiercé

Le conseil municipal a approuvé la réalisation d'un prêt de 219 450 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et consignations afin de financer une opération d'acquisition foncière rue de Touraine et dans le secteur du Clos des Armollières. Ce prêt offre des conditions favorables en matière de taux (1.85 %) et de différé de remboursement du capital fixé à 14 ans. Il a été mis en place par le Département de Maine et Loire afin d'aider les communes à effectuer des partages fonciers et des aménagements urbains.

5/ Octroi d'une subvention aux AESCA

Une somme de 4 900 € inscrite au budget et destinée à financer les AESCA (Activités Extra-Scolaires Culturelles et Associatives) dispensées aux enfants scolarisés sur Tiercé a été répartie entre les différentes associations qui accueillent les élèves.

6/ Versement d'un fonds de concours au SIEML pour des opérations de dépannage

Le conseil municipal a approuvé le versement de fonds de concours au Syndicat d'Electricité pour des opérations de dépannage réalisées sur le réseau d'éclairage public.